

## Les tensions sur le marché du travail au 2<sup>e</sup> trimestre 2017

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2017, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C, est en hausse (+4 %). Cela est dû à la hausse des offres collectées par Pôle emploi ce trimestre (+2 %) alors que les entrées à Pôle emploi sont stables (+0 %). Sur un an, la tendance est largement orientée à la hausse (+22 %), portée par la très forte hausse des offres collectées par Pôle emploi (+19 %). L'indicateur reste inférieur de 9 % à sa moyenne de longue période.

Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi, mesuré par le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, diminue ce trimestre (-0,7 point ce trimestre et -0,4 point sur un an) et se situe à 52 %.

La part des offres d'emploi durable (contrats de plus de 6 mois) dans les offres collectées par Pôle emploi est en hausse ce trimestre (+0,5 point). Sur un an, elle gagne 3,1 points et se situe désormais à 56 %, soit 11 points au-dessus de sa moyenne de longue période.

Cette publication s'appuie sur les seules offres collectées par Pôle emploi, et non sur l'ensemble de celles diffusées en ligne (encadré). Dans le cadre de l'expertise de nouvelles sources conjoncturelles concernant le marché du travail, cette publication sera prochainement remaniée de manière à renforcer la robustesse des indicateurs relatifs aux offres d'emploi.

La publication actuelle est interrompue, une nouvelle version est prévue pour mai 2018.

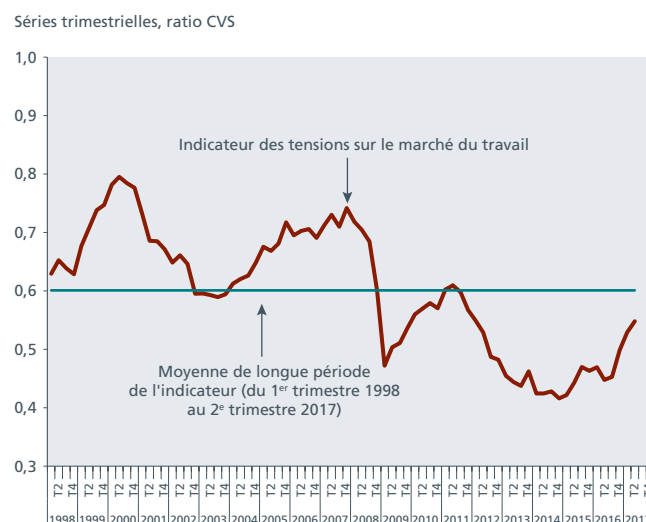
**Dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics**, l'indicateur de tension sur le marché du travail augmente fortement au 2<sup>e</sup> trimestre 2017 (+10 %). Il progresse dans l'ensemble des huit métiers du BTP, avec une hausse relativement plus importante pour les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+33 %) en raison d'une forte hausse des offres collectées par Pôle emploi dans ce domaine ce trimestre (+27 %).

Sur un an, l'indicateur de tension augmente très fortement et de façon régulière depuis le début de 2015 dans le domaine professionnel du BTP (+56 %). Cette tendance se retrouve dans chacune des huit familles professionnelles qui le composent avec des augmentations supérieures à 40 %. La hausse sur un an est particulièrement marquée pour les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+99 %).

L'indicateur de tension dans le BTP reste à un niveau inférieur à sa moyenne de longue période (-8 %) mais dépasse nettement le creux atteint lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (+38 %).

La part des offres d'emploi durable (en CDI ou CDD de plus de 6 mois) pour les métiers du BTP augmente fortement ce trimestre (+2,1 points, +5 points sur un an). Elle repasse au-dessus de sa moyenne de longue période et se situe à 41 %.

Graphique 1  
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi diminue légèrement ce trimestre (-0,5 point ce trimestre, +0,7 point sur un an). Il se situe à 57 %.

**Dans les domaines professionnels de l'industrie**, l'indicateur de tension augmente également ce trimestre (+4 %). Il progresse dans cinq des six domaines professionnels de l'industrie, en premier lieu dans les domaines de l'« électricité, électronique » (+10 %) et de la « mécanique, travail des métaux » (+7 %). L'indicateur diminue dans le domaine des « industries de process » (-1 %).

Sur un an, l'indicateur de tension augmente fortement pour l'industrie (+24 %), comme pour l'ensemble de l'économie. Cette hausse concerne l'ensemble des six domaines industriels et est particulièrement élevée pour le domaine de l'« électricité, électronique » (+43 %).

Le niveau de l'indicateur au 2<sup>e</sup> trimestre 2017 est largement au-dessus du minimum atteint en début d'année 2009 (+90 %), et est depuis trois trimestres au-dessus de sa moyenne de longue période (+15 %).

La part des offres d'emploi durable dans l'industrie augmente légèrement ce trimestre (+0,4 point, +1,9 point sur un an) et s'établit à 52 %, soit onze points au-dessus de sa moyenne de longue période.

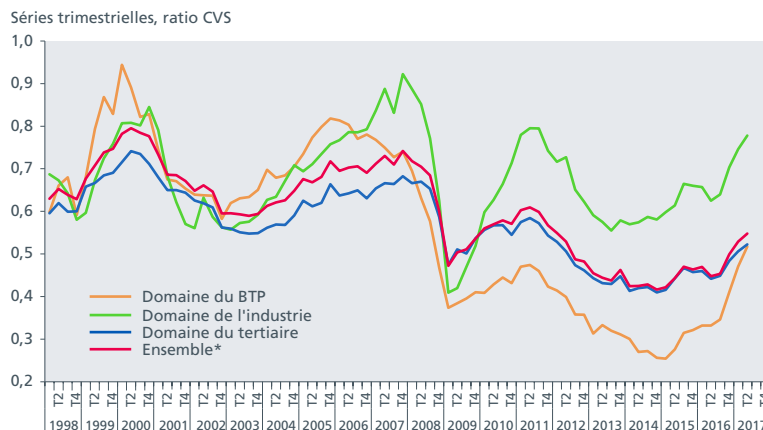
Le taux d'écoulement annuel des demandes diminue ce trimestre (-0,6 point et +0,1 point sur un an) et se situe à 51 %.

**Dans les domaines professionnels du tertiaire**, l'indicateur de tension augmente ce trimestre comme pour le reste de l'économie (+3 %).

L'indicateur est en hausse pour huit des dix domaines professionnels du tertiaire. Il augmente de façon importante pour le troisième trimestre consécutif dans le domaine des « transports, logistique et tourisme » (+9 %) à la suite de la hausse des offres collectées par Pôle emploi dans ce domaine ce trimestre (+7 %). L'indicateur diminue pour les domaines de la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (-2 %) et de la « communication, information, art et spectacle » (-2 %).

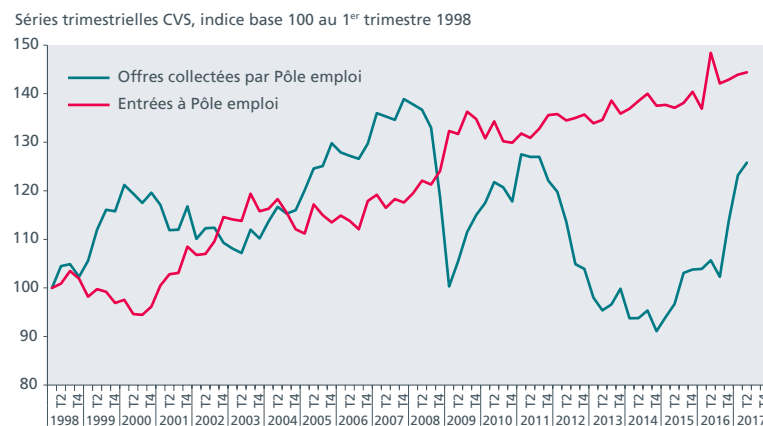
Sur un an, pour l'ensemble des métiers du tertiaire, l'indicateur de tension est en forte hausse comme pour les autres grands domaines professionnels (+18 %). Cette hausse concerne l'ensemble des dix domaines professionnels du tertiaire et est notamment marquée pour le domaine des « transports, logistique et tourisme » (+59 %) et « des études et recherche » (+23 %). L'indicateur de tension est stable sur un an pour le domaine de la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (+0 %).

**Graphique 2**  
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi par grands domaines professionnels



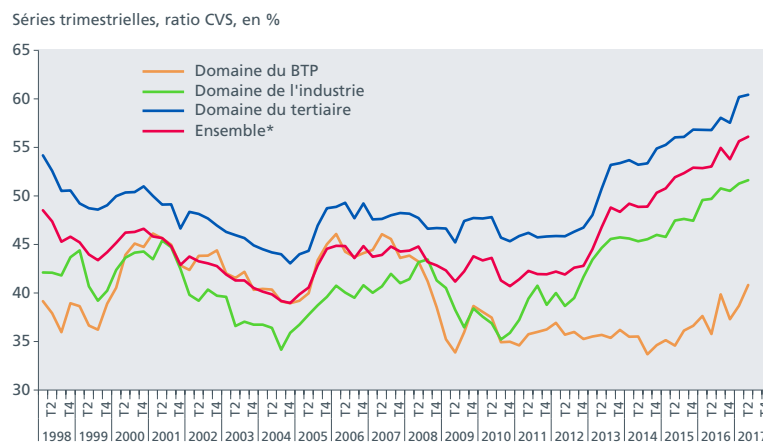
\* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.  
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

**Graphique 3**  
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi et entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

**Graphique 4**  
Part des offres en contrat à durée indéterminée ou en contrat de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres collectées par Pôle emploi par grands domaines professionnels



\* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.  
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

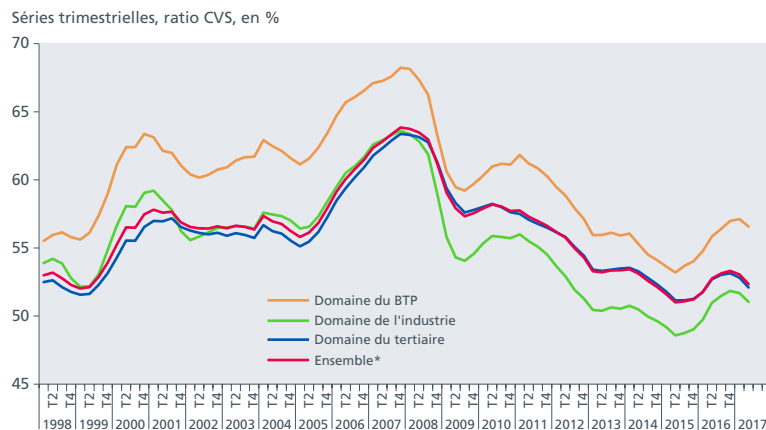
L'indicateur est toujours inférieur à sa moyenne de longue période (-8 %) et est repassé depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2016 au-dessus du point bas atteint lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (+10 %).

La part des offres d'emploi durable dans le tertiaire augmente légèrement ce trimestre (+0,2 point, +3,6 points sur un an) et se situe à 60 %, soit onze points au-dessus de sa moyenne de longue période.

Le taux d'écoulement diminue de façon mesurée ce trimestre (-0,7 point, -0,6 point sur un an) et se situe à 52 %.

**Maxime Bergeat (DARES).**

**Graphique 5**  
Taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi par grands domaines professionnels

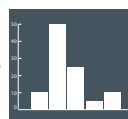


\* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

**Données des graphiques et tableaux  
accessibles au format excel**



**DARES INDICATEURS**  
est édité par le ministère du travail.  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),  
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.  
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**  
Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**  
Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**  
Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail.  
Réponse à la demande : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)  
Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>  
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

## Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs

### Familles et domaines professionnels (FAP-version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) permet une analyse de l'emploi et du chômage par métier. Elle rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2010, la Dares a fait évoluer la nomenclature des FAP pour intégrer le changement de Rome intervenu fin 2009 (version Rome-V3). La nomenclature des familles professionnelles FAP-2009 est dorénavant utilisée dans cette publication. Les données antérieures ont été rétropolées en nouvelle nomenclature pour permettre l'étude de statistiques sur longue période. Les caractéristiques de certaines familles professionnelles ont parfois été modifiées lors du changement de nomenclature, tout en présentant un intitulé proche ou identique. Les publications sur les tensions sur le marché du travail en nouvelle nomenclature des familles professionnelles (FAP 2009) à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 ne sont donc pas directement comparables à celles utilisant l'ancienne nomenclature (FAP 2003) jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

Dans la nomenclature FAP 2009, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte, du fait de leur couverture insuffisante par les données de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les 5 familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. En 2013, ces 13 familles professionnelles représentent en moyenne par trimestre, 4 % des entrées à Pôle emploi et 4,1 % des offres d'emploi collectées. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : l'**agriculture** (A), le **bâtiment** (B), l'**industrie** (C, D, E, F, G, H) et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir le tableau en pages 5 et 6.

### Les sources

#### • Statistique du marché du travail (STMT)

Ces statistiques, issues des fichiers de gestion de Pôle emploi, décrivent les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les effectifs en fin de mois et les flux du mois : entrées et sorties des listes pour les demandes d'emploi, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en différentes catégories statistiques selon qu'ils ont eu une « activité réduite » au cours du mois écoulé, selon sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les offres collectées par Pôle emploi sont les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi. Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandes d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publiées ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site <http://www.pole-emploi.fr>

La **catégorie A** correspond aux demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans emploi.

La **catégorie B** correspond aux demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois).

La **catégorie C** correspond aux demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

La **catégorie D** correspond aux demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et sans emploi.

La **catégorie E** correspond aux demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi et en emploi (par exemple les bénéficiaires de contrats aidés ou les créateurs d'entreprise).

Pour plus de détails, se reporter au site internet du ministère en charge du travail : <http://www.travail-emploi.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Chômage). Se reporter également au site internet de Pôle emploi : <http://statistiques.pole-emploi.org/stmt/static/methode>

#### • L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi est réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès d'environ 110 000 personnes de 15 ans ou plus sur l'ensemble de la France métropolitaine et des DOM.

Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

### Les indicateurs

• **L'emploi** : nombre de personnes en emploi en France métropolitaine au sens du Bureau international du travail, en moyenne sur les trois dernières années civiles disponibles (source : enquête Emploi de l'Insee).

• **Le taux de demande d'emploi** rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile) à la somme de l'emploi moyen (mesuré sur les 3 dernières années civiles) et du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile). On utilise pour le niveau de l'emploi moyen les 3 dernières années civiles afin d'obtenir une précision suffisante des statistiques par famille professionnelle.

• **L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi** : taux d'évolution sur 1 an du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre en catégories A, B, C.

• **Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi** mesure l'intensité des sorties des catégories A, B, C des listes de demandeurs d'emploi : une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi entrés dans l'année ou présents un an avant est sortie de ces catégories dans les douze mois. Chaque trimestre, cet indicateur est calculé comme le rapport entre les sorties des catégories A, B, C au cours des 12 derniers mois et le nombre de demandeurs d'emploi susceptibles d'en sortir au cours des 12 derniers mois (somme du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C 12 mois auparavant et du flux d'entrées à Pôle emploi dans ces catégories au cours des 12 derniers mois).

• **La part des offres d'emploi durable** : part des contrats à durée indéterminée (CDI) et des contrats à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois parmi les offres d'emploi collectées durant le trimestre. Elle permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi, par famille professionnelle.

• **L'évolution des flux d'offres collectées** par Pôle emploi au cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **L'évolution des entrées à Pôle emploi** aux cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi (« indicateur de tension »)** : rapport du flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi durant les trois derniers mois sur les entrées en catégories A, B, C enregistrées à Pôle emploi durant la même période. Ce *ratio* est corrigé des variations saisonnières et comparé à celui du trimestre précédent, et à celui du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce *ratio* entre familles professionnelles n'est pas toujours pertinente car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent. C'est donc l'évolution dans le temps de l'indicateur de tension qui doit être interprétée plutôt que son niveau.

• **La moyenne de longue période** : moyenne sur la période couverte par les graphiques de ce *Dares Indicateurs*, à savoir du premier trimestre de 1998 au dernier trimestre disponible.

### Corrections des variations saisonnières (CVS)

Chaque trimestre, les séries brutes sont complétées par la donnée supplémentaire du trimestre en cours, et les séries CVS sont recalculées. Ce sont ces séries révisées qui sont commentées. Les différentes séries brutes (flux d'offres et de demande d'emploi, tensions...) sont désaisonnalisées séparément et à tous les niveaux d'agrégation.

Familles et domaines professionnels*	Emploi moyen 2014-2016 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2016 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C sur un an (en %)	Taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi (CVS, %)	Part des offres d'emploi durable (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 2 <sup>e</sup> trimestre 2017	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
<b>A Agriculture, marine, pêche</b>	<b>420</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>50</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>0,50</b>	<b>2</b>	<b>23</b>
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs.....	325	25	3	49	23	2	-2	0,53	3	24
A2Z Techniciens et cadres de l'agriculture.....	68	8	0	59	65	-4	2	0,29	-5	28
A3Z Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	27	13	9	57	20	-24	-13	0,19	-14	-7
<b>B Bâtiment, travaux publics</b>	<b>1 755</b>	<b>16</b>	<b>-5</b>	<b>57</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>-2</b>	<b>0,52</b>	<b>10</b>	<b>56</b>
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	166	29	-4	59	29	5	-2	0,36	9	60
B1Z Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	87	11	-7	50	21	7	-3	0,90	7	74
B2Z Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment.....	351	14	-7	55	30	2	-1	0,46	6	42
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	124	25	-1	62	39	9	0	0,37	10	59
B4Z Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	506	18	-5	56	36	6	-1	0,50	8	45
B5Z Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics.....	73	19	-4	51	22	1	-4	0,64	8	79
B6Z Techniciens et agents de maîtrise du BTP.....	285	9	-6	56	70	9	-4	1,20	15	76
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics.....	162	8	-4	56	88	27	-2	0,65	33	99
<b>C Électricité, électronique</b>	<b>194</b>	<b>7</b>	<b>-5</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>1,24</b>	<b>10</b>	<b>43</b>
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	24	10	-2	49	28	7	-3	1,20	15	37
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	46	15	-5	48	34	4	3	0,94	2	37
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	123	2	-9	53	65	17	-2	2,14	16	62
<b>D Mécanique, travail des métaux</b>	<b>836</b>	<b>10</b>	<b>-1</b>	<b>52</b>	<b>43</b>	<b>3</b>	<b>-2</b>	<b>0,83</b>	<b>7</b>	<b>23</b>
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal.....	44	17	-4	53	36	3	-1	0,86	7	18
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal.....	105	11	-3	49	53	0	-2	1,07	4	15
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal.....	144	12	-1	51	28	5	-2	0,63	9	27
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	158	16	1	56	41	2	-1	0,67	6	34
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	134	12	-1	45	34	3	0	0,86	5	5
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques.....	252	2	-5	55	69	5	-5	1,73	11	37
<b>E Industries de process</b>	<b>714</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>47</b>	<b>38</b>	<b>-2</b>	<b>0</b>	<b>0,59</b>	<b>-1</b>	<b>17</b>
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	188	26	2	46	26	-2	-1	0,48	1	19
E1Z Ouvriers qualifiés des industries de process.....	297	7	1	46	43	-5	1	0,69	-3	13
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process.....	229	5	1	52	58	0	1	0,92	-3	18
<b>F Matériaux souples, bois, industries graphiques</b>	<b>283</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0,49</b>	<b>4</b>	<b>26</b>
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir.....	22	25	4	52	41	-9	2	0,63	-8	4
F1Z Ouvriers qualifiés du textile et du cuir.....	62	17	1	48	44	-2	0	0,34	1	-4
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement.....	24	8	-1	55	43	7	-4	0,76	15	47
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement.....	84	6	-1	52	41	-1	0	0,25	0	10
F4Z Ouvriers des industries graphiques.....	60	13	-4	49	31	34	1	0,72	33	94
F5Z Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques.....	31	11	-1	51	65	0	-5	0,52	6	25
<b>G Maintenance</b>	<b>855</b>	<b>12</b>	<b>-1</b>	<b>54</b>	<b>65</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	<b>0,95</b>	<b>4</b>	<b>28</b>
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance.....	199	20	1	49	53	-11	-2	0,58	-6	12
G0B Ouvriers qualifiés de la réparation automobile.....	176	14	-2	59	67	0	-2	0,75	3	22
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	480	7	-3	56	68	6	-1	1,42	8	38
<b>H Ingénieurs et cadres de l'industrie</b>	<b>292</b>	<b>6</b>	<b>-2</b>	<b>54</b>	<b>79</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0,69</b>	<b>2</b>	<b>28</b>
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie.....	292	6	-2	54	79	2	0	0,69	2	28
<b>J Transports, logistique et tourisme</b>	<b>2 059</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>7</b>	<b>-1</b>	<b>0,65</b>	<b>9</b>	<b>59</b>
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	366	19	4	55	25	5	0	0,54	6	24
J1Z Ouvriers qualifiés de la manutention.....	476	17	2	48	43	8	0	0,34	11	29
J3Z Conducteurs de véhicules.....	827	14	1	52	68	2	-2	0,99	8	103
J4Z Agents d'exploitation des transports.....	117	11	0	50	62	7	-1	0,90	8	28
J5Z Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	186	12	5	54	53	3	0	0,36	3	12
J6Z Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation.....	87	5	0	49	90	10	-3	0,33	13	88

Familles et domaines professionnels*	Emploi moyen 2014-2016 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2016 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C sur un an (en %)	Taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 2 <sup>e</sup> trimestre 2017	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
<b>L Gestion, administration des entreprises</b>	<b>2 283</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>50</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,57</b>	<b>2</b>	<b>15</b>
L0Z Secrétaires .....	417	24	2	49	59	-1	0	0,47	0	7
L1Z Employés de la comptabilité .....	300	9	1	52	59	6	-1	0,81	8	23
L2Z Employés administratifs d'entreprise .....	352	26	3	49	32	-5	1	0,63	-3	7
L3Z Secrétaires de direction .....	155	18	-2	50	68	8	-1	0,43	8	33
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers .....	405	3	-2	51	69	4	-1	1,10	5	36
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers .....	654	8	2	52	80	6	1	0,51	6	30
<b>M Informatique et télécommunications....</b>	<b>548</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>55</b>	<b>84</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0,70</b>	<b>1</b>	<b>15</b>
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique ....	36	19	17	58	79	-9	6	0,36	-13	-2
M1Z Techniciens de l'informatique.....	160	13	-1	54	75	0	1	0,69	0	8
M2Z Ingénieurs de l'informatique .....	352	6	0	53	94	10	1	0,95	7	30
<b>N Études et recherche</b>	<b>391</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>58</b>	<b>80</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0,24</b>	<b>1</b>	<b>23</b>
N0Z Personnels d'études et de recherche .....	391	5	0	58	80	3	2	0,24	1	23
<b>Q Banque et assurances.....</b>	<b>693</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>54</b>	<b>65</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0,72</b>	<b>4</b>	<b>9</b>
Q0Z Employés de la banque et des assurances.....	262	6	1	54	60	2	1	0,80	2	2
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances...	184	4	2	54	73	10	1	0,77	11	29
Q2Z Cadres de la banque et des assurances .....	247	2	1	50	90	0	2	0,29	-1	24
<b>R Commerce .....</b>	<b>2 798</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>55</b>	<b>67</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0,48</b>	<b>2</b>	<b>11</b>
R0Z Caissiers, employés de libre service.....	304	28	5	56	44	0	2	0,39	0	5
R1Z Vendeurs.....	840	20	2	57	54	0	1	0,36	1	4
R2Z Attachés commerciaux et représentants .....	523	9	2	55	92	3	0	1,07	4	20
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce.....	550	2	0	52	76	-1	-1	1,05	2	11
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux .....	581	15	2	52	88	8	1	0,53	7	23
<b>S Hôtellerie, restauration, alimentation ...</b>	<b>992</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>59</b>	<b>55</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0,63</b>	<b>3</b>	<b>14</b>
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers.....	257	11	4	59	71	1	2	0,65	-1	14
S1Z Cuisiniers .....	358	27	5	58	58	2	1	0,65	2	12
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	377	21	3	60	48	3	0	0,60	4	16
<b>T Services aux particuliers et aux collectivités .....</b>	<b>3 059</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>66</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,47</b>	<b>2</b>	<b>17</b>
T0Z Coiffeurs, esthéticiens .....	208	16	4	59	63	0	1	0,40	0	8
T1Z Employés de maison .....	185	33	1	49	66	14	-1	0,69	15	53
T2A Aides à domicile et aides ménagères .....	543	10	4	52	78	3	0	0,69	6	18
T2B Assistantes maternelles .....	446	20	6	41	85	-11	3	0,40	-10	-2
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité .....	230	20	8	50	62	-27	-3	0,49	-20	-9
T4Z Agents d'entretien.....	1 281	14	2	51	49	1	0	0,36	3	22
T6Z Employés des services divers .....	166	4	19	45	54	2	1	0,33	3	-10
<b>U Communication, information, art et spectacle .....</b>	<b>550</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>43</b>	<b>54</b>	<b>-1</b>	<b>2</b>	<b>0,18</b>	<b>-2</b>	<b>10</b>
U0Z Professionnels de la communication et de l'information .....	157	22	4	52	72	0	2	0,19	-1	26
U1Z Professionnels des arts et des spectacles .....	393	19	4	38	40	-2	1	0,17	-3	1
<b>V Santé, action sociale, culturelle et sportive.....</b>	<b>2 410</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>53</b>	<b>56</b>	<b>-1</b>	<b>2</b>	<b>0,49</b>	<b>-2</b>	<b>0</b>
VOZ Aides-soignants.....	623	7	10	54	51	-1	2	0,49	-3	9
V1Z Infirmiers, sages-femmes.....	608	2	12	60	51	-2	8	0,71	-6	4
V3Z Professions para-médicales .....	429	4	6	54	63	2	1	0,53	-1	4
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation.....	321	10	5	51	60	0	0	0,63	0	8
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.....	429	16	8	53	57	-2	1	0,39	-1	-12
<b>TOTAL de ces familles professionnelles..</b>	<b>21 132</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>52</b>	<b>56</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0,55</b>	<b>4</b>	<b>22</b>
AGR Agriculture, marine, pêche .....	420	22	3	50	24	0	-2	0,50	2	23
BTP Bâtiment, travaux publics.....	1 755	16	-5	57	41	6	-2	0,52	10	56
IND Industrie .....	3 174	11	0	51	52	1	-1	0,78	4	24
TER Tertiaire .....	15 783	14	3	52	60	2	1	0,52	3	18

\* Les principaux indicateurs : offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi (colonne 9), taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Sources : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT), Insee, enquête Emploi ; traitement Dares.